

Études internationales



ZOLLER, Elisabeth. *Droit des relations extérieures*. Paris, PUF, Coll. « Droit Fondamental », 1992, 368 p.

Jean Mallein

Volume 24, Number 3, 1993

Mondialisation et mutations politiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703224ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703224ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Mallein, J. (1993). Review of [ZOLLER, Elisabeth. *Droit des relations extérieures*. Paris, PUF, Coll. « Droit Fondamental », 1992, 368 p.] *Études internationales*, 24(3), 711–712. <https://doi.org/10.7202/703224ar>

d'intervention armée pour des raisons humanitaires qui se pose aux juristes internationaux comme un élément important du *jus ad bellum*.

Onnig BEYLERIAN

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

ZOLLER, Elisabeth. *Droit des relations extérieures*. Paris, PUF, Coll. «Droit Fondamental», 1992, 368 p.

Nul n'ignore que les traités et manuels que la doctrine française consacre de longue date au Droit international public ne font défaut ni par leur qualité, ni par leur nombre. Chacun peut observer qu'elle s'est beaucoup moins souvent attachée à la présentation d'ensemble du Droit des relations extérieures de la France. Aussi le livre que lui consacre le Professeur Zoller est-il bienvenu pour tous ceux que la matière intéresse.

Publié par les Presses universitaires de France dans la collection «Droit fondamental», il s'adresse évidemment d'abord aux étudiants français. Leur permettant de bien saisir la distinction qu'il leur faut faire entre le Droit des relations extérieures et le Droit international public, il leur donne également d'approfondir les connaissances acquises à l'étude du Droit constitutionnel quant au partage des compétences entre les institutions françaises dans le domaine des relations internationales. Mais il s'avère aussi très précieux pour des lecteurs plus avertis ou tout simplement curieux de bien connaître ce droit qui n'est pas le leur. L'ouvrage, on ne peut plus didacti-

que, synthétise en effet la matière en abordant de façon logique et très équilibrée la conduite des relations extérieures (1^{ère} partie, pp. 43-165) puis leur contrôle (2^{ème} partie, pp. 167-339).

Trois chapitres forment la première partie. Avant d'analyser le rôle et les prérogatives du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères au sein du Gouvernement, le Professeur Zoller aborde naturellement celui et celles du Président de la République. On sait en effet que la constitution française et la pratique du «domaine réservé» lui confèrent plus que les pouvoirs généralement attribués à un chef d'État dans un régime de type parlementaire, que ce soit en matière diplomatique ou dans celle de la guerre; en temps normal ou en temps de crise. On n'ignore pas non plus que l'étendue de ces pouvoirs fut contestée durant la période de cohabitation entre le président Mitterrand et le gouvernement représentatif d'une majorité parlementaire de droite entre 1986 et 1988. Gageons du profit que les lecteurs tireront des remarques que ladite période inspire à l'auteur au moment où s'engage une nouvelle cohabitation entre l'un et l'autre. Le troisième chapitre ne cède en rien à ceux qui le précèdent pour l'intérêt qu'il présente. Il est en effet consacré aux incidences de la construction européenne sur la conduite des relations extérieures de la France. On y peut apprécier l'analyse *a priori*, mais pénétrante, des conséquences de l'entrée en vigueur probable du «traité de Maastricht»; analyse qui, étendue à l'ensemble du droit commu-

nautaire, conduit le Professeur Zoller à constater à juste titre qu'il « recèle de redoutables dispositions pour le monopole d'État dans la conduite des relations extérieures » (p. 156) et qu'en ce qui concerne la France, « ce sont toutefois les compétences du gouvernement qui ont été atteintes et non celles du Président de la République » (p. 163).

Consacrée au contrôle des relations extérieures, la deuxième partie est, elle aussi, constituée par trois chapitres. Ils permettent d'avoir une vue d'ensemble très complète d'un contrôle qu'exercent à la fois le Parlement (chapitre 1), le juge (chapitre 2) et le peuple (chapitre 3).

Le premier chapitre est, en particulier, l'occasion d'une analyse minutieuse de l'article 53 de la constitution – domaine de l'intervention parlementaire en matière de traités – et d'une étude trop rarement faite de son article 35 – déclenchement de la guerre. Par ailleurs, on adhère tout à fait à l'affirmation selon laquelle « La rationalisation du régime parlementaire opérée par la Constitution a aggravé les faiblesses du contrôle parlementaire général sur la politique extérieure » (p. 177); ce que le Professeur Zoller ne manque pas de démontrer à travers des exemples probants. Rappelant d'emblée que les juridictions judiciaires françaises « n'ont aucune prise sur la politique extérieure » (p. 258), le chapitre suivant distingue les contrôles opérés par le Conseil constitutionnel et par les juridictions administratives. Des développements qui s'ensuivent, il suffit de dire qu'ils présentent la même qualité et le même intérêt que ceux des chapitres

qui précèdent. Il n'est pas non plus exagéré d'écrire que le dernier chapitre de ce livre est de la même veine; et plus encore peut-être, tant il est vrai qu'on a pu constater la connaissance approximative que l'on pouvait avoir, ici ou là, des conditions dans lesquelles le peuple français peut exercer un contrôle sur la conduite des relations extérieures de son pays. Ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur que d'en brosser le rappel, de la Révolution à la IV^{ème} République, s'il examine bien entendu pour l'essentiel l'étendue du contrôle populaire qui s'exerce depuis 1958 sur les mutations territoriales et sur certains traités engageant le destin du peuple français.

Jean MALLEIN

Faculté de Droit
et des Sciences économiques de Brest
Université de Bretagne Occidentale, France

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

ALTMANN, Jürgen, GRAAF, Henry van der, LEWIS, Patricia, MARKL, Peter (ed.). *Verification at Vienna: Monitoring Reductions of Conventional Armed Forces*. Philadelphia, Gordon and Breach Science Publishers in cooperation with the Peace Research Frankfurt, 1992, 410 p.

Ce condensé sur la vérification de la réduction des forces conventionnelles, qui nous vient d'une coopération entre l'éditeur Gordon and Breach Science et le Peace Research Institute Frankfurt, combine les textes de spécialistes des sciences sociales et naturelles ainsi que du milieu gouvernemental. Cinq parties